

Commune de Brunehaut

Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural

Année 2020



Photos issues du concours photos 2020 de Brunehaut

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Néant				

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR			Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	2	3					
X			1	Sensibiliser les agriculteurs et les maraîchers aux pratiques raisonnées ou labellisées		Porteur de projet et partenaires	Groupes de travail PNPE et GAL
	X		2	Créer un hall-relais agricole		PwDR	Groupes de travail PNPE et GAL
X			4	Créer un réseau de producteurs et de citoyens		Commune	Prospection auprès des producteurs
X			8	Créer un espace de coworking à Lesdain		DR	Mise à disposition d'ordinateur via l'EPN durant le confinement
X			9	Créer un évènementiel de promotion de l'économie locale		Commune	Brunehaut au féminin et Brunehaut se met au vert
X			10	Intégrer les produits locaux dans le secteur public et les collectivités		S.P.W.	Adhésion au Green Deal
X			11	Créer et promouvoir des produits touristiques "Famille"		LEADER, CGT, Hainaut Tourisme	Création par le GAL d'un produit familial sur Howardries
	X		12	Renforcer le réseau de randonnée pédestre et cyclable		Commune	Edition de 9 balades autour du patrimoine par l'ASBL Brunehaut Valorisation, le Cercle d'histoire locale et la bibliothèque
		X	13	Améliorer la visibilité de l'offre en hébergement touristique		Commune	Offre reprise dans le répertoire communal des commerçants
	X		17	Aménager des espaces intergénérationnels		Commune	Hollain (création d'un terrain de pétanque)

							dans le cadre du budget participatif), Laplaigne, Bléharies
X			18	Faire du parc de Bléharies un espace de convivialité "Nature et Générations"		S.P.W.	Installation d'un kiosque
X			19	Renforcer les activités de Brunehaut Valorisation		APE	Réorganisation des structures CA et AG
X			21	Créer une Maison Multi-Services		DR	Convention faisabilité – Désignation auteur de projet
X			28	Aménager un espace naturel aux abords de la Maison de village de Laplaigne		S.P.W.	Haies plantées
	X		30	Diminuer l'impact environnemental des services publics locaux		S.P.W.	Actions de sensibilisation
	X		32	Sensibiliser la population à la préservation de la ressource "eau" et du réseau hydrologique		Commune, CREL, S.P.W.	Sensibilisation
	X		34	Rénover et mettre en valeur le Petit Patrimoine Populaire Wallon		S.P.W.	Recensement collaboratif effectué dans le cadre de l'appel à projet RW
X			35	Restaurer, mettre en valeur et animer les digues et les ventelles de Laplaigne		INTERREG (Terre en action), S.P.W.	Budget communal et BP – Réalisation Projet de valorisation de la balade des digues (appel à projet CREL)
X			36	Développer la communication publique numérique : SMARTBrunehaut		A rechercher	EPN et équipements numériques dans les écoles (Wifi, tablettes)
X			38	Mettre en place un budget participatif		Commune	2018, 2019 et 2020-2021
	X		39	Créer un groupe de citoyens "Brunehaut en transition"		sans objet	Appel à projet RW – Non réalisé

X			41	Organiser un évènementiel de valorisation des diversités culturelles, sportives et artistiques		Commune	Refonte du site Internet du Brunehall et présence sur Facebook
X			42	Accompagner les Partenariats Locaux de Prévention		Commune	Un PLP actif sur la commune
X			43	Créer un poste de Conseiller en Mobilité		S.P.W.	Intérêt démontré via l'introduction d'un dossier pour l'appel à projet « Wallonie cyclable »
	X		44	Visibiliser le réseau de mobilité douce existant		A rechercher	Définition du Réseau de mobilité
X			50	Créer des liaisons douces intervillages - Liaison Jollain-Wez		DR, autres	Introduit appel à projet mobilité douce Ministre Di Antonio – non retenu – Retenu par la CLDR comme seconde demande de convention DR
	X		55	Créer des liaisons pédestres dans les centres des villages		Sentiers.be, GAL, DR, autres	Élaboration de balades autour du patrimoine dans les cœurs de villages
	X		56	Créer des points-relais mobilité		DR	Identification de 3 lieux - Installation reportée à 2021
	X		59	Créer des modes de déplacements scolaires alternatifs à la voiture		S.P.W.	Journée sans voiture et formations vélo à l'école

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR			Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	2	3					
X			3	Créer une régie foncière communale		Commune	
X			5	Créer une structure d'actions de développement local		Commune	
		X	6	Créer un Atelier Rural		DR	
		X	7	Aménager un micro-parc d'activité économique		DR, autres	
	X		14	Aménager et animer une infrastructure d'accueil touristique à Howardries		DR	
X			15	Aménager une aire d'accueil pour motor-homes		Tourisme (à rechercher)	
		X	16	Créer des bornes d'information "Patrimoine et Tourisme"		A rechercher	
	X		20	Rénover la Salle des fêtes d'Hollain		DR	
	X		22	Adopter un plan de valorisation des Zones d'Aménagement Communal Concerté		Etude : à rechercher Equipeement : DR	
		X	23	Créer des logements intergénérationnels		DR	
		X	24	Créer des logements mixtes		DR	
		X	25	Créer des logements Tremplin		DR	Convention à négocier en 2023
	X		26	Créer des logements pour seniors avec services		DR	
	X		27	Organiser des actions participatives d'amélioration du milieu naturel		S.P.W.	
	X		29	Créer un réseau d'espaces de convivialité éco-participatifs		GAL, S.P.W., PCS, CREL	
		X	31	Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion du Rieu du Plat Fossé		Commune, CREL	

		X	33	Développer des actions de préservation et de valorisation du patrimoine local		A rechercher	
	X		37	Améliorer la communication entre les citoyens et entre les associations		Commune	
	X		40	Mettre en place un Conseil des Jeunes		sans objet	
X			45	Créer des liaisons douces intervillages - Liaison Laplaigne-Bléharies		DR, autres	Envisagé dans le cadre d'un futur appel RW mobilité douce
	X		46	Créer des liaisons douces intervillages - Liaison Rongy-Howardries		DR, autres	
		X	47	Créer des liaisons douces intervillages - Liaison Lesdain-Howardries		DR, autres	
		X	48	Créer des liaisons douces intervillages - Liaison Lesdain-Wez-Guignies		DR, autres	
X			49	Créer des liaisons douces intervillages - Liaison Jollain centre-hameau de Merlin		DR, autres	
		X	51	Créer des liaisons douces intervillages - Liaison Hollain-Jollain		DR, autres	Convention à négocier en 2022
		X	52	Créer des liaisons douces intervillages		DR, autres	
X			53	Créer des liaisons douces transcommunales - Hollain-Péronnes-lez-Antoing-Laplaigne		DR transcommunal	
	X		54	Créer des liaisons douces transcommunales - Guignies-Taintignies (Rumes)		DR transcommunal	
		X	57	Locations vélos ou véhicules électriques		A rechercher	Mise en location de vélos électriques en 2021
		X	58	Aménager une aire de multimodalité et de délestage		DR	

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiar(s)	Raison de l'abandon
Néant					

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
Néant					

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsid
2009	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008¹	Aménagement de l'ancienne ligne 88 en voie verte – Phase 1	Renforcer la convivialité des espaces collectifs circulés ; mise en œuvre d'un réseau adapté aux différents usagers	501.600 € Visa n° 09/34116
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		15/05/2008
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		15/06/2009
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		28/07/2009
		Approbation du projet par l'A.C.		19/10/2009
		Approbation du projet par le Ministre		07/06/2010
		Adjudication		15/09/2010
		Décision d'attribution du marché		18/10/2010
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		13/04/2011
		Début des travaux		15/06/2011
		Réception provisoire		25/10/2012
		Décompte final		10/12/2012
		Réception définitive		02/06/2020
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		627.000 €
		Montant du subsid développement rural		501.600 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2010	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008²	Aménagement de l'ancienne ligne 88 en voie verte – Phase 2	Renforcer la convivialité des espaces collectifs circulés ; mise en œuvre d'un réseau adapté aux différents usagers	330.000 € Visa n° 10/36701
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		15/05/2008
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		19/09/2011 et 28/11/2011
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		30/05/2012
		Approbation du projet par l'A.C.		05/11/2012
		Approbation du projet par le Ministre		31/11/2012
		Adjudication		21/02/2013
		Décision d'attribution du marché		21/05/2013
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		10/09/2013
		Début des travaux		15/01/2014 lot 1 15/09/2014 lot 2
		Réception provisoire		07/10/14 lot 1 25/06/14 lot 2
		Décompte final		27/10/14 lot 1 30/06/15 lot 2
		Réception définitive		02/06/2020
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		412.500 €
		Montant du subsidy développement rural		330.000 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2011	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008³	Requalification du cœur de village de Howardries	Parfaire le réseau des espaces collectifs	484.800 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		06/10/2014
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		19/10/2015
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		05/09/2016
		Approbation du projet par l'A.C.		25/11/2019
		Approbation de l'avenant à la convention par l'A.C.		25/11/2019
		Approbation du projet par la Ministre		02/12/2020
		Approbation de l'avenant à la convention par la Ministre		02/12/2020
		Adjudication		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		808.000 €
		Montant du subsidy développement rural		484.800 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2012	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008⁴	Aménagement d'une maison de village dans l'ancienne maison communale de Wez	Améliorer l'offre en espaces publics destinés aux activités collectives	426.500 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		29/10/2012
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		2/03/2015
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		7/08/2015
		Approbation du projet par l'A.C.		6/11/2017
		Approbation du projet par le Ministre		17/10/2018
		Approbation de l'avenant à la convention par l'A.C.		25/11/2019
		Approbation de l'avenant à la convention par la Ministre		15/05/2020
		Adjudication		25/01/2019
		Décision d'attribution du marché		28/07/2019
		Approbation de l'attribution du marché par la Ministre		15/05/2020
		Début des travaux		05/10/2020
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		622.116,05 €
		Montant du subsidy développement rural		461.058,03 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

⁴ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2013	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008⁵	Requalification du Marais d'Espain à Bléharies	Renforcer la convivialité des espaces collectifs	354.000 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		19/12/2013
		Renégociation de la convention		11/09/2019
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par la Ministre		
		Adjudication		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		
		Montant du subsidy développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2020	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008⁶	Créer une maison multiservices à Bléharies	L'art de vivre ensemble, par le collectif recomposé	479.160 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		30/12/2020
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W.		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par la Ministre		
		Adjudication		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Nombre de jours prestés		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		
		Montant du subsidy développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

⁶ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2004	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008⁷	Requalification du cœur de Guignies	Renforcer la convivialité des espaces collectifs	937.803,19 €	25/07/2012
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			Sans objet		
Montant de la vente			Sans objet		
Modalités de réaffectation du montant de la vente			Sans objet		
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁸ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type	Sans objet	Montant annuel	Sans objet
Charges liées à l'exploitation du patrimoine		Type	Sans objet	Montant annuel	Sans objet
Bénéfices = recettes moins charges				Montant annuel	Sans objet
Réaffectation des bénéfices		Sans objet			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁹					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet		Support d'activités extérieures typiques de cœurs de villages : festivités diverses...			
Impact des activités sur emploi		Relation de cause à effet difficilement identifiable et quantifiable			

⁷ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁸ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁹ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2007 + avenant 2011	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008¹⁰	Construction d'une maison de village de Laplaigne	Améliorer l'offre en espaces publics destinés aux activités collectives	781.600 € Visa n° 11/46260	24/02/2014
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			Sans objet		
Montant de la vente			Sans objet		
Modalités de réaffectation du montant de la vente			Sans objet		
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué ¹¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type	Location	Montant annuel	700,00 €
Charges liées à l'exploitation du patrimoine		Type	Électricité	Montant annuel	11.394,25 €
		Type	Eau	Montant annuel	493,90 €
Bénéfices = recettes moins charges				Montant annuel	- 11.188,15 €
Réaffectation des bénéfices		/			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet		Support d'activités extérieures typiques de cœurs de villages : festivités, réunions d'associations...			
Impact des activités sur emploi		Relation de cause à effet difficilement identifiable et quantifiable			

¹⁰ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2017	2016	22/09/2020	Sans objet

Date des réunions durant l'année écoulée	17/03/2020	Nombre de présents	Réunion reportée (crise Covid)	
	22/09/2020		Présents : 19	Excusés : 10

Réflexion sur l'opération de développement rural

	Les activités de l'année 2020 ont logiquement été fortement impactée par le déclenchement de la crise Covid en Belgique. Certaines opérations, activités et festivités ont dû être annulées, bien que leur préparation eût, pour la plupart, déjà été enclenchée. Dans d'autres cas, celles-ci ont été adaptées à la situation et déclinées en ligne, notamment. La CLDR La première réunion de la CLDR en 2020 était initialement prévue le 17 mars, mais a dû être annulée. Elle s'est finalement déroulée le 22 septembre, en présentiel et selon les règles sanitaires en vigueur, et a permis d'approuver le rapport d'activités 2019 et de réaliser la programmation à 3 ans. Parallèlement à cette réunion, une rencontre informelle réunissant les membres de la CLDR a eu lieu en visioconférence le 10 décembre 2020. Cette dernière avait pour but de discuter des projets introduits dans le cadre du budget participatif 2020, dont la réalisation a été postposée à 2021. Enfin, plusieurs groupes de travail se sont également réunis quand la situation le permettait. Le GT Agriculture Un sondage a été réalisé en janvier 2020 auprès des agriculteurs de l'entité pour connaître leurs attentes quant aux actions à entreprendre au sein de ce groupe de travail. Une réunion de travail a ensuite été
--	--

	organisée avec les membres du GT pour présenter les résultats de ce sondage et pour définir les travaux d'égalisation et de grenaillage à entreprendre. Le GT Sécurité routière Une réunion était prévue au mois de mars 2020 pour faire le point sur les aménagements réalisés et actions mises en place suite au recensement, effectué en 2019, des problèmes de sécurité routière, mais elle a été annulée suite à la crise Covid. Une cartographie dynamique des aménagements et actions réalisés suite à ce recensement 2019 a dès lors été proposées sur le site de l'Opération de Développement rural afin d'informer les membres du GT ainsi que tous les citoyens. Une nouvelle opération de recensement des problèmes de sécurité routière a ensuite été mise en place au cours du printemps et de l'été 2020. La procédure était la même qu'en 2019 : les citoyens étaient invités à localiser, via l'outil participatif en ligne <i>uMap</i>, les problèmes de sécurité routière rencontrés sur le territoire de l'entité. Le GT Commune fleurie En janvier et février, les membres de ce GT ont travaillé à la refonte du concours « commune fleurie », rebaptisé <i>Brunehaut en Fleurs</i>. La réalisation du concours n'a finalement pu aboutir suite à la crise Covid, le collège communal préférant annuler la tenue de celui-ci. Le GT Dignes En 2020, les travaux de réhabilitation de plusieurs tronçons de la digue de Laplaigne ont été réalisés. Cette réhabilitation était initiée d'une part dans le cadre du budget participatif 2019, et d'autre part grâce à une intervention communale complémentaire. En septembre 2020, les membres du GT se sont réunis pour établir le dossier de candidature dédié à l'appel à projet « Eau » du Contrat de rivière Escaut-Lys. Le projet proposé consiste en la valorisation de la balade existante des digues de Laplaigne par la réalisation et l'installation de panneaux d'informations, notamment. Ce projet, soutenu par l'ASBL Brunehaut Valorisation, a été retenu et devra être réalisé au cours de l'année 2021. Économie locale Un sondage a été réalisé auprès des producteurs de l'entité afin de connaître leurs attentes concernant un projet de vitrine des produits locaux. Les producteurs intéressés par le projet ont ensuite été réunis afin de discuter des pistes à exploiter pour mener ce projet à bien.
--	--

	La dynamique citoyenne s'est également traduite dans la préparation des journées du patrimoine 2020. Les activités programmées ont cependant été annulées suite à la crise Covid. Durant l'été, les citoyens ont eu l'opportunité de participer au recensement participatif des éléments du Petit patrimoine populaire wallon présents dans l'entité. Ceux-ci étaient invités à encoder les éléments dont ils avaient connaissance sur une carte interactive en ligne disponible via la plateforme <i>uMap</i>. Plusieurs réunions de coordination ont eu lieu avec le Cercle d'histoire locale, la bibliothèque et l'ASBL <i>Brunehaut Valorisation</i>. Ces données ont ensuite été complétées par les membres du Cercle d'histoire avant d'être encodée, début 2021. Pour pallier l'annulation des activités et festivités prévues initialement (concours <i>Brunehaut en Fleurs</i> et journées du patrimoine, notamment), un concours photos a été organisé durant les mois de juillet et août, en partenariat avec le Cercle d'histoire locale et l'ASBL <i>Brunehaut Valorisation</i>. Ce concours était ouvert à toute personne résidant à Brunehaut ou hors de l'entité, et devait mettre en valeur les richesses patrimoniales de la commune. Un vote en ligne a été organisé sur le site de l'Opération de Développement rural et la remise des prix a eu lieu en septembre 2020.
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	Priorité 1	Fiche 50 – Créer des liaisons douces intervillages – Liaison Jollain – Wez	961.224,00 €	Wallonie (DR)	80%
Année rapport annuel + 2 ans	Priorité 3	Fiche 51 – Créer des liaisons douces intervillages – Liaison Hollain - Jollain	Non estimé	Wallonie (DR)	80%
Année rapport annuel + 3 ans	Priorité 3	Fiche 25 – Créer des logements Tremplin	Non estimé	Wallonie (DR)	60%

ODR de Brunehaut
Compte rendu de la réunion de CLDR du 22 septembre 2020
Maison de village - Laplaigne

1. Présences

Présents : André Boutry, Fanny Castelain, Alexandra De Mey, Sonny De Vrieze, Olivier Decottignies, Daniel Detournay, Bernard Drouillon, Nadya Hilali, Clara Hurbain, Clémence Lefebvre, Nicolas Ockerman, Charles Picq, Jean-Claude Roart, François Schietse, Marie-Odile Szabo, Dany Van Genechten, Marie-Paule Wacquier.

FRW : Régine Dubrulle, Florentin Vincke.

Excusés : Marc Bossaert, Michel Chavalle, Jean-François Decottignies, Jordan Delcambe (PCS), Muriel Delcroix, Christian Dulieu, Jean-Philippe Lejeune, Christian Leveau, Elisabeth Sirjacobs, Maxime Verdoncq.

Invités : Valérie Vanoudewater (PNPE), Geneviève Vandrepotte (Nos villages ne sont pas des décharges).

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte-rendu du 10 décembre 2019
- Rapport annuel 2019 de la CLDR
- Informations concernant l'avancement des différents groupes de travail
- Analyse, sélection et désignation des lauréats du budget participatif 2020
- Divers

3. Compte rendu de la réunion

En introduction à la réunion, la présidente de la CLDR, Nadya Hilali signale que le point inscrit à l'ordre du jour « Analyse, sélection et désignation des lauréats du budget participatif 2020 » a été modifié. Seule une présentation des projets introduits dans ce cadre sera effectuée au cours de la réunion.

Approbation du compte-rendu du 10 décembre 2019

Il est demandé de vérifier que les membres du Cercle d'histoire locale étaient bien excusés, étant donné qu'une réunion du Cercle était programmée au même moment. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Actualisation de la composition de la CLDR

- Clémence Lefebvre, auparavant membre invitée en tant que responsable du PCS de Brunehaut, intègre la CLDR en tant que citoyenne.
- Jordan Delcambe intègre la CLDR comme invité en tant que responsable du PCS de Brunehaut.
- Yves Leseultre a démissionné de son poste de membre citoyen, par manque de temps à consacrer à la CLDR.

Rapport annuel 2019 de la CLDR

1. Réunions de CLDR

Régine Dubrulle passe en revue les trois réunions de la CLDR organisées durant l'année 2019 :

- La réunion du 30 avril consacrée au rapport annuel 2018, à la présentation du site de l'ODR (www.developpementruralbrunehaut.info) ainsi qu'à celle de l'outil de cartographie participative uMap utilisé dans le cadre du GT sécurité routière.
- La réunion du 4 juin consacrée à l'analyse, la sélection et la désignation des lauréats du « budget participatif 2019 ».
- La réunion du 10 décembre consacrée à l'actualisation de la fiche-projet « Marais d'Espagne » et à la présentation des perspectives des GT et des dynamiques citoyennes pour l'année 2020.

Il est précisé que des réunions concernant les différents groupes de travail actifs sur l'entité ont également eu lieu. Le site de l'ODR est régulièrement mis à jour avec les dernières informations relatives aux GT et aux actions menées sur la commune.

2. Évolution des fiches-projets du PCDR (voir présentation en annexe)

- **Objectif 1** : 4 fiches activées sur 16
- **Objectif 2** : 3 fiches activées sur 10
 - Régine Dubrulle précise que la convention faisabilité pour la maison multiservices est mise en suspens par la Ministre du développement rural, Céline Tellier, en attente de la nouvelle circulaire à paraître prochainement.
- **Objectif 3** : 2 fiches activées sur 9
- **Objectif 4** : 4 fiches activées sur 7
- **Objectif 5** : 5 fiches activées sur 17
 - Des cartes de balades autour du patrimoine ont été éditées suite à une collaboration entre l'ASBL Brunehaut Valorisation, le Cercle d'histoire locale, la bibliothèque et le Plan de cohésion sociale.
 - Dany Van Genechten se questionne sur les actions mises en place pour soutenir les modes de déplacement doux auprès des élèves et regrette que

ces modes de déplacement ne soient pas davantage utilisés en dehors du cadre scolaire.

⇒ Pierre Wacquier précise qu'une journée d'initiation au vélo est organisée à l'école chaque année. Il ajoute que la commune a la volonté d'inciter à l'utilisation du vélo par la mise en location de vélos électriques.

3. Les projets en convention DR

Les avancées concernant les projets en cours faisant l'objet d'une convention en développement rural sont présentées :

- **Maison de village de Wez :**
 - Approbation d'un avenant au conseil communal du 25/11/2019 ;
 - Les travaux débuteront début octobre.
- **Requalification du cœur de village d'Howardries :**
 - Approbation du projet au conseil communal du 25/11/2019.
- **Marais d'Espain :**
 - Renégociation de la convention le 11/09/2019.
- **Créer une maison multi-services (FP 21)**
 - Négociation de la convention-faisabilité en septembre 2019 ;
 - Approbation de la convention-faisabilité au conseil communal du 17/02/2020.
 - En attente pour approbation par la Ministre.

4. Programmation à 3 ans

Chaque année, la CLDR doit se prononcer sur les fiches-projets qu'elle veut voir négocier au cours des 3 prochaines années. La programmation suivante est proposée :

2020	2021	2022
Mobilité douce Liaison Jollain – Wez (FP 50)	Mobilité douce Liaison Laplaigne – Bléharies (FP 45)	Mobilité douce Liaison Hollain – Péronnes – Laplaigne (FP 53)

Il est précisé que l'un de ces projets pourrait être introduit dans le cadre de l'appel à projets Mobilité lancé dernièrement par le Ministre Philippe Henry.

Information concernant l'avancement des différents groupes de travail

- GT Sécurité routière

En 2019, l'outil de cartographie participative uMap avait permis de relever les problèmes de sécurité routière sur l'entité. Des réunions de coordination ont ensuite été organisées pour résoudre ces problèmes.

➤ Ce recensement participatif a été relancé durant l'été 2020.

- GT commune fleurie

À la suite de plusieurs réunions de coordination, les membres du GT avaient organisé un ciné-débat pour le lancement du concours au printemps 2019. 6 participants dans la

catégorie jardins et 12 dans la catégorie façades ont été récompensés au cours de l'édition 2019 de Brunehaut se met au vert.

- Les membres du GT avaient travaillé sur une nouvelle mouture du concours pour 2020, mais celui-ci a dû être annulé suite à la crise sanitaire.

- GT Dignes

Des réunions de coordination et une visite de terrain ont eu lieu en 2019 pour planifier les travaux de réhabilitation de différents tronçons de la digue.

- Trois tronçons ont été réhabilités en septembre 2020 grâce au budget participatif appuyé d'un budget communal. L'équipe de gestion du programme Transvert (ex-GAL Plaines de l'Escaut) devrait prochainement intervenir sur un autre tronçon.

- GT Sentiers

La priorisation des liaisons a été effectuée pour définir le réseau de mobilité douce intervillage au sein de l'entité.

- La réflexion est en cours pour la mise en vie du réseau.

- Journées du patrimoine 2019

Organisation et coordination de plusieurs activités dans le cadre des journées du patrimoine sur le thème « Le patrimoine sur son 31 ».

- Activités prévues lors des JP 2020 annulées suite à la crise sanitaire.

- Brunehaut se met au vert 2019

Coordination du marché et de la marche gourmande.

- Budget participatif 2019

Nom du projet	Initiateur	Localisation du projet	Bilan
Aménagement du rond-point de Rongy	ASBL Jeunesse rongycienne	Ch. d'Howardries – rues des Berceaux et de l'Église	Inauguration le 9 novembre 2019
Signalétique pour malvoyants	CHLB	Pierre Brunehaut	Inauguration le 3 décembre 2019
Réhabilitation d'un tronçon de digues	Groupelement citoyen	Laplaigne (Plat Monnier)	Réhabilitation débutée en septembre 2020
Panneau d'identification du secteur vert	Groupelement de promotion des pépinières	Rue des Pépinières - Lesdain	En cours
Amélioration du parcours santé	Groupelement citoyen	Voie verte	Un banc d'abdos a été ajouté
Réalisation de terrain de pétanque	Groupelement citoyen	Aire de jeux - Hollain	Réalisé en septembre 2020

Réhabilitation du sentier 51	Groupeement citoyen	Lesdain (Vert Bosquet) – Rongy (rue des Panneries)	Procédures de suppression et déviation de sentier en cours
Plaine de jeux intergénérationnelle	Groupeement citoyen	Wez	Abandonné faute d'emplacement disponible

Présentation des projets du budget participatif 2020

Suite à la crise sanitaire, le collège communal a décidé de reporter la réalisation des projets introduits dans le cadre du budget participatif 2020. Le retard entraîné par la situation survenue en mars dernier aurait mis en péril la réalisation de ces projets dans le respect des délais.

Le processus de réalisation de ces 9 projets a donc été reporté d'un an. Il n'y aura pas de nouvel appel à projets au début de l'année prochaine, mais ce sont bien les projets introduits en février 2020 qui feront l'objet d'une analyse en vue de leur réalisation durant l'année 2021.

Cette analyse s'effectuera lors d'une prochaine réunion de la CLDR. Le tableau récapitulatif présentant les 9 projets introduits se trouve en annexe. Suite à la présentation des projets, quelques remarques sont émises :

- Concernant le projet d'installation de nasses à canettes, Valérie Vanoudewater suggère de tirer un bilan objectif des équipements de ce type existant sur le territoire de Brunehaut. Elle propose de tenir compte des aspects paysager et sécuritaire consécutifs à l'installation de ces outils.
- Fanny Castelain s'interroge sur le calendrier prévisionnel de réalisation de ces projets.
 - o Nadya Hilali précise que les délais ne sont pas encore fixés mais qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter étant donné que, contrairement aux années précédentes, l'appel à projets n'est plus à lancer.
 - o Pierre Wacquier ajoute que le budget communal 2021 sera voté en fin de cette année et devrait prévoir un montant équivalent aux années précédentes consacré au budget participatif.

Divers

- Florentin Vincke relaie une intervention envoyée par mail par Christian Dulieu, membre de la CLDR excusé lors de cette réunion. Il signale les problèmes de vitesse excessive des camions et automobilistes dans les rues de la gare (Jollain) et de Jollain (Hollain).
 - o Marie-Odile Szabo souligne que la vitesse excessive est problématique à la rue du Planti (Howardries) également et qu'il serait judicieux d'améliorer la signalisation de certains virages.
 - o Pierre Wacquier ajoute que les problèmes de vitesse excessive se sont généralisés en divers endroits de l'entité et que des réunions ont

régulièrement lieu entre les riverains et la police. Des demandes sont régulièrement adressées à la zone de police pour régler ces problèmes.

- Marie-Odile Szabo signale que des monuments de la famille du Chastel mériteraient d'être remis en état. Régine Dubrulle suggère de se tourner vers la région wallonne et l'agence du petit patrimoine pour établir un diagnostic de ces éléments. Il est également proposé de référencer ces éléments dans l'inventaire du petit patrimoine en cours de réalisation.
- Bernard Drouillon s'étonne de voir certains sentiers fauchés tardivement, malgré des demandes effectuées bien plus tôt dans l'année.
 - o Daniel Detournay précise que l'entretien des sentiers est conséquent sur le territoire de la commune, d'autant dans des endroits peu fréquentés.
- Plusieurs annonces d'événements et d'activités se déroulant prochainement clôturent la réunion (balade Wez-Guignies, exposition photos, représentation « C'est qui mon village », ramassage des déchets par « Nos villages ne sont pas des décharges »).

Nadya Hilali remercie les membres pour leur participation.

La présidente de la CLDR,
Nadya Hilali,
Echevine du Développement Rural,

Le secrétariat,
Fondation Rurale de Wallonie,
Régine Dubrulle et Florentin Vincke.

ODR de Brunehaut

Compte rendu de la réunion de CLDR du 10 décembre 2020

Réunion virtuelle via la plateforme d'ateliers numériques de la FRW

1. Présences

Présents : Fanny Castelain, Jean-François Decottignies, Muriel Delcroix, Daniel Detournay, Stéphane Dillies, Nadya Hilali, Clara Hurbain, Clémence Lefebvre, Charles Picq, François Schietse, Elisabeth Sirjacobs, Marie-Odile Szabo, Dany Van Genechten, Pierre Wacquier, Marie-Paule Wacquier.

FRW : Régine Dubrulle, Romain Vinche et Florentin Vincke.

Excusés : André Boutry, Alexandra De Mey, Sonny De Vrieze, Bernard Drouillon, Christian Dulieu, Nicolas Ockerman, Maryse Six, Maxime Verdoncq.

Invités : Nathalie Bauduin (Directrice générale), Yasmine Leseultre (Échevine du Développement rural) et Valérie Vanoudewater (PNPE).

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte-rendu du 22 septembre 2020
- Analyse, sélection et désignation des lauréats du budget participatif 2020
- Divers

3. Compte rendu de la réunion

Des explications techniques quant à l'utilisation de la plateforme sont données en introduction de la réunion.

3.1. Approbation du compte-rendu du 22 septembre 2020

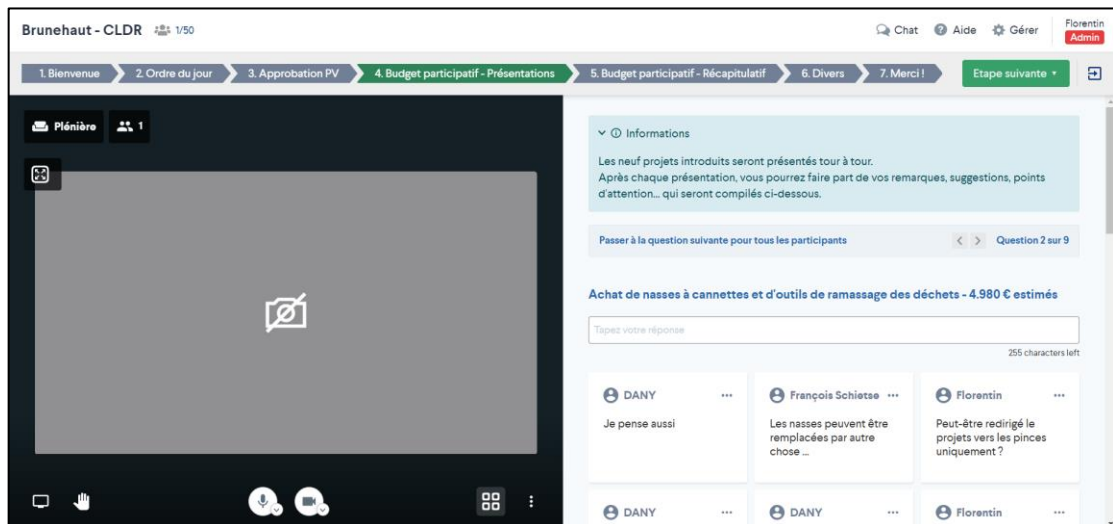
Sur la base du compte-rendu du 22 septembre 2020, Muriel Delcroix se questionne quant à la décision de ne pas lancer un nouvel appel à projets du budget participatif en début d'année 2021, en plus des projets introduits en 2020. Le PV est approuvé à l'unanimité moins une voix.

3.2. Analyse, sélection et désignation des lauréats du budget participatif 2020

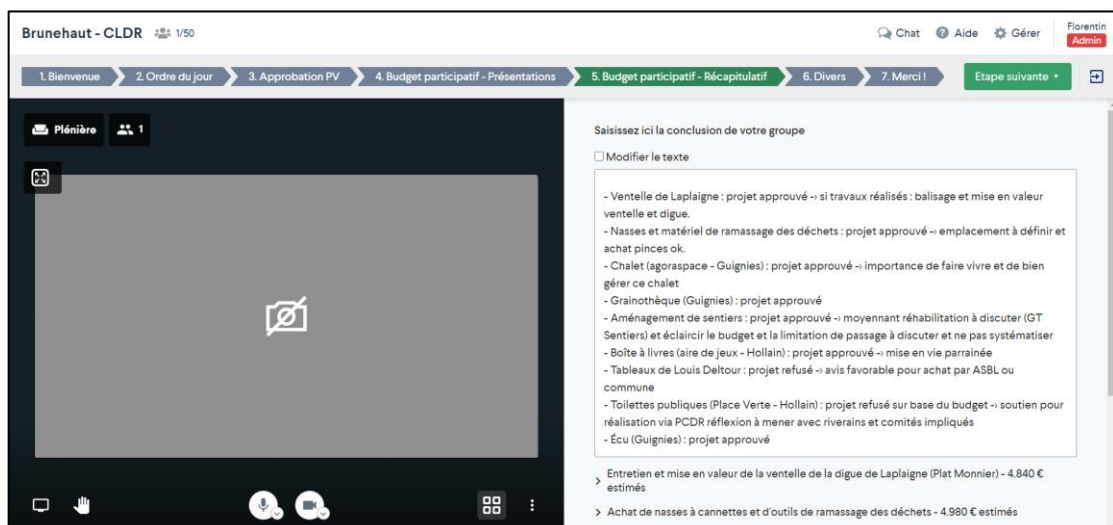
Avant de débiter la présentation et l'analyse des projets, les participants à la réunion virtuelle sont informés que les membres de la CLDR n'ayant pas eu l'occasion de participer en ligne ont été invités à faire part de leurs remarques sur les projets par mail ou par téléphone, sur la base du document de présentation des projets qui leur a été transmis. Quelques points du règlement sont brièvement rappelés aux membres de la CLDR (voir présentation en annexe).

La méthode utilisée pour l'analyse des dossiers est constituée de deux étapes :

1. Dans un premier temps, les neuf projets sont présentés et les membres de la CLDR ont l'occasion d'émettre des remarques, suggestions et points d'attention entre chaque présentation. Ils peuvent soit intervenir oralement et leurs remarques sont encodées par l'animateur sur une vignette apparaissant sur leur écran, soit ils peuvent encoder eux-mêmes leurs propositions sur l'une de ces vignettes.



2. Dans un second temps, à la suite de la présentation des neuf projets, une conclusion est rédigée en concertation, en se référant aux remarques introduites à l'étape précédente.



- **Projet 1 – Entretien et mise en valeur de la ventelle de la digue de Laplaigne (Plat Monnier)**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

Travaux effectués par ailleurs : voir avec les porteurs si ça leur convient. Et pourquoi pas rediriger le projet (balisage, par exemple).	Axer le projet sur la mise en valeur de la ventelle, si celle-ci a déjà été remise en état.	Appel à projet du CREL obtenu pour installer des panneaux d'informations et de balisage sur le tracé existant de la balade des digues de Laplaigne : possibilité de faire coïncider les deux projets.
---	---	---

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- Très bonne initiative.

Conclusion :

Projet approuvé	Si les travaux réalisés correspondent aux attentes des porteurs de projet, il est proposé de réorienter le projet vers la réalisation d'un balisage et vers la mise en valeur globale de la ventelle et de la digue.
-----------------	--

- **Projet 2 – Achat de nasses à cannettes et d'outils de ramassage des déchets**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

Opposition car nasses constamment remplies de déchets qui ne sont pas des déchets de promeneurs. Exemple : sacs poubelles.	Opposition au projet car impact paysager (notamment aux Six chemins qui est un point de vue important à 360°).	Favorable pour l'achat de pinces et non pour les nasses.
Dangereux : des voitures s'arrêtent le long des voiries (notamment celles limitées à 90 km/h) pour jeter des déchets dans les nasses.	Ailleurs, les nasses sont souvent retirées après une période d'essai contreproductive...	Image négative à l'entrée de la commune (exemple : nasse située sur la route reliant Saint-Maur et Wez).
Projet coûteux pour une efficacité relative et qui ne rencontre pas l'objectif visé. L'installation de poubelles sur l'espace public à des endroits stratégiques ne serait-il pas plus productif ?	Risque de retrouver des déchets ailleurs, plutôt que de les centraliser en un point.	Quid de l'intérêt paysager par rapport aux éoliennes ?
Emplacement de la nasse existante entre Saint-Maur et Wez à revoir.	Je prends la route de Saint-Maur tous les jours et c'est vrai que ce n'est pas la plus belle image qu'on peut donner de notre commune quand on y	Installer ces nasses dans des endroits stratégiques. Exemple : aux intersections avec le Ravel.

	rentre. Le côté esthétique est très dérangeant.	
Point négatif : pas esthétique, mais possibilité de les mettre là où l'intérêt paysager n'est pas problématique.	Accentuer la répression !	Les nasses existantes avaient été installées là où le plus de déchets étaient ramassés.
Les auteurs des dépôts de sacs poubelles dans ces nasses peuvent être retrouvés en fouillant les sacs, ce qui facilite d'éventuelles sanctions.	Les nasses peuvent être remplacées par autre chose...	Peut-être rediriger le projet vers les pinces uniquement ?

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- L'investissement est trop important, il faudrait plutôt accentuer la répression.
- Pour une efficacité maximale des nasses, il faut les disposer en sens inverse de la marche avec une place suffisante pour stationner un camion (voir les zonings).
- Pour Howardries, il est proposé d'installer une nasse à côté de la bulle à verre. Pour Hollain, l'emplacement en face du magasin Léonidas est proposé.

Conclusion :

Projet approuvé sous condition	L'achat de pinces à déchets est totalement approuvé, mais une réflexion doit être menée pour choisir les endroits d'installation des nasses.
--------------------------------	--

- **Projet 3 – Installation d'un chalet et achat de matériel (Agoraspace de Guignies)**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

État actuel de l'agoraspace : présence de beaucoup de déchets.	Planter de nouveaux arbres dans la haie à proximité.	L'association en charge de la gestion du chalet pourrait proposer des animations en lien avec le respect de la propreté.
C'est un bon projet à condition qu'une personne ou un comité soit référent et garantisse un entretien régulier.	Projet d'autant plus intéressant s'il peut coïncider avec le travail d'une association.	Le projet est porté par Génération Guignies et Les Gens d'ichi.
Est-ce qu'une vidéosurveillance a déjà été envisagée sur la commune pour garantir la propreté des lieux ?	Ce projet rejoint la vision intergénérationnelle déjà présente dans la réflexion du projet d'agoraspace.	Pourquoi pas une nasse à côté de l'agora afin de lutter contre les déchets ?

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- Projet pas nécessaire.

Conclusion :

Projet approuvé sous condition	La CLDR souligne l'importance de faire vivre cet espace et d'en assurer la bonne gestion, et propose qu'une ou plusieurs association(s) du village/de l'entité parraine l'outil.
--------------------------------	--

- **Projet 4 – Installation d’une grainothèque et achat de matériel (annexe de l’ancienne cure à Guignies)**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

Un groupement de citoyens de Wez et Guignies porte le projet.	La remise en état du bâtiment est prévue cet hiver.	Contacts pris avec la fabrique d’église : accord de l’évêché pour reprendre ce bâtiment en charge au niveau de la commune.
---	---	--

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- Projet pas nécessaire.

Conclusion :

Projet approuvé	/
-----------------	---

- **Projet 5 – Aménagement de sentiers et limitation de passage aux entrées et sorties**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

Nécessité de définir quelle(s) catégorie(s) d’usagers les aménagements proposés prévoient de limiter.	Nécessité de jauger l’utilité des sentiers à réhabiliter.	A certains endroits, il faudrait récupérer des tronçons "accaparés".
Voir l’intérêt du sentier rue des Zelvas (derrière l’administration) car un autre sentier lui est parallèle.	Un sentier ne s’entretient plus réellement par lui-même à l’heure actuelle car les utilisations ont évolué.	Un sentier doit être utilisé pour être entretenu. Un sentier utilisé s’entretient de lui-même !
Le sentier vers le Pré Madame proposé pour être réhabilité est lié à un projet de 2019 en cours de réalisation.	Limitation d’accès aux véhicules (motorisés principalement) : attention à l’accessibilité PMR.	Est-ce qu’une signalisation existe pour empêcher les catégories de véhicules en question ? Dans ce cas, une signalisation officielle pourrait clarifier les accès.
Le dossier prévoit l’utilisation du budget pour l’achat d’éléments limitant le passage et non la réhabilitation des sentiers. Les 5000 euros risquent d’être vite dépensés.	Nécessité de communiquer via le bulletin communal et des avis aux riverains. Attention aussi aux coûts si l’on multiplie le nombre de sentiers.	Le projet est porté par l’Association Brunehaut des Sentiers (ABS) représentée par André Dedessuslesmoustier.
Il serait utile de savoir à qui on veut empêcher l’accès... (VTT ? Quad ? Chevaux ? ...)	Ne faut-il pas un arrêté de police pour limiter l’accès ?	Je suis assez favorable mais l’information et la communication sont importantes.
Il n’est pas possible d’intégrer un système de limitation d’accès partout (à voir en	Garder en tête le nombre de personnes passant par ces sentiers.	Limitation d’accès : est-ce intéressant dans notre commune ?

fonction de la largeur des sentiers, notamment).		
Réhabilitation nécessaire : pourquoi ne pas lier l'ASBL porteuse du projet au GT Sentiers.		

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- Il est proposé d'également limiter le passage des vélos dans ces sentiers.
- Certains sentiers sont occupés par des privés qui en interdisent l'accès.
- La réflexion doit tenir compte de l'utilisation de certains sentiers dans le cadre d'organisations de circuits VTT, notamment.
- Il serait intéressant de réhabiliter le sentier n°39 reliant la rue des Zelvas (au niveau de la Résidence Brunehaut) aux abords du Brunehall et des services présents aux alentours.

Conclusion :

Projet approuvé sous conditions	La CLDR précise qu'il est nécessaire de réfléchir au choix des sentiers à réhabiliter (en parallèle avec le travail du GT Sentiers). Il est aussi nécessaire de préciser l'utilisation qui sera faite du budget octroyé (entre réhabilitation de sentiers et achat et pose d'éléments limitants). La limitation de passage est à discuter avec le porteur et à ne pas systématiser.
---------------------------------	---

- **Projet 6 – Installation d'une boîte à livres à Hollain**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

L'artisan locale contacté préalablement pour la confection de la boîte à livres est Fabrice Beranger de Laplaigne.	Le budget doit être précisé.	Un parrainage par des riverains ou un comité local semble indispensable pour assurer la bonne gestion de la boîte à livres.
--	------------------------------	---

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- Belle idée mais prêter attention au vandalisme et aux vols des livres pour la revente en brocante.

Conclusion :

Projet approuvé sous condition	La CLDR marque son accord pour ce projet, moyennant le parrainage de la boîte à livre par un comité local en charge de la gestion de l'outil et de son entretien.
--------------------------------	---

- **Projet 7 – Achat et mise en valeur de deux tableaux de Louis Deltour**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

D'autres artistes peuvent être mis en valeur (Bernard Delestrée ? d'autres peintres ?). Pourquoi avantager cet artiste plutôt qu'un autre ?	Cela peut être une première initiative pour mettre en valeur les artistes locaux.	Et nos artistes en crise financière actuellement ?
Bénéfice personnel : critères d'exclusion inscrit au règlement. Ici, on enrichit la personne qui met ces tableaux en vente.	Louis Deltour est reconnu : s'assurer du coût des tableaux.	Exposer ces tableaux dans des lieux comme les maisons de village : peur de les voir dégradés ou volés.
S'assurer de la provenance des tableaux.	Une opportunité comme celle-là ne se représentera plus. Louis Deltour est un artiste majeur en Belgique du XXème siècle !	Cette mise en valeur devrait être d'initiative communale plutôt qu'issue du BP. Il fût une période durant laquelle, dans le cadre de la journée de l'artiste, un jury choisissait des œuvres qui étaient achetées par la commune au travers de l'ASBL.
Ne peut-on pas envisager cela par l'ASBL ? Chaque année, on valorise un artiste local. Ou via la commune, hors budget participatif et après expertise ?	Exposer ces tableaux à l'administration communale est la meilleure idée pour garantir leur mise en sécurité.	

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- Projet pas prioritaire.
- Ce projet relève d'un critère d'exclusion repris au règlement (bénéfice personnel).

Conclusion :

Projet refusé mais soutenu hors du cadre du BP	Ce projet est soumis au critère d'exclusion du règlement selon lequel un « <i>projet permettant un bénéfice personnel ou le favorisant</i> » n'est pas recevable. La réalisation de ce projet dans le cadre du budget participatif profiterait au seul vendeur des tableaux. La CLDR soutient cependant l'achat de ces tableaux via l'ASBL ou la commune.
--	--

- **Projet 8 – Construction de toilettes publiques (Place Verte – Hollain)**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

Ce projet coûterait beaucoup plus que 5000 € pour le réaliser qualitativement.	L'Artifoire porte ce projet.	Pourquoi sur Hollain et pas ailleurs ? : car ce projet s'inspire de la fiche-projet 15 du PCDR qui prévoit l'aménagement d'une aire d'accueil pour les
--	------------------------------	--

		mobiles-homes à la Place Verte.
Bon projet pour les cyclistes !	Nécessite d'associer les riverains dans la réalisation du projet.	La place est située en zone verte, ce qui implique des démarches administratives conséquentes.
Ce projet a été introduit pour rappeler le manque de toilettes publiques sur Brunehaut.		

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- Attention au vandalisme lié à un tel aménagement (exemple de la gare de Tournai).
- Un système de monnayeur pourrait être intégré pour réguler l'accès aux toilettes.

Conclusion :

Projet refusé mais soutenu hors du cadre du BP	La réalisation de ce projet et son coût dépassent les compétences du budget participatif. La CLDR soutient cependant la réalisation du projet via le PCDR et insiste sur le fait que la réflexion est à mener conjointement avec les riverains et les comités impliqués.
--	---

- **Projet 9 – Remise en état et valorisation d'un écu lié à l'histoire du château de Guignies**

La présentation du projet se trouve en annexe.

Relevé des remarques encodées dans les vignettes :

Le Cercle d'histoire pensait que cet objet avait disparu... Heureux qu'il ait été retrouvé.	Cet écu est lié à l'histoire du château de Guignies et à la famille de Lannoy.	D'autres éléments patrimoniaux pourraient être mis en valeur dans d'autres projets
Est-ce le seul écu à Brunehaut ?	Le cercle d'histoire a la volonté de mettre en valeur cet écu.	

Remarques complémentaires par mail/téléphone :

- Projet pas nécessaire.

Conclusion :

Projet approuvé	/
-----------------	---

4. Divers

- Suite à la programmation des projets à réaliser en DR en 2020, 2021 et 2022, approuvée par la CLDR en septembre 2020, le collège communal a décidé de solliciter une convention-faisabilité pour réaliser une liaison de mobilité douce entre Wez et Jollain (fiche-projet 50).
- Concernant la fiche-projet 21 « Création d'une maison multiservices », la convention-faisabilité vient d'être signée par la Ministre Céline Tellier.

- Concernant la fiche-projet du deuxième PCDR liée à la requalification du cœur de village d'Howardries, le projet définitif ainsi que l'avenant temporel ont été approuvés par la Ministre Céline Tellier.
- Le thème des journées du patrimoine 2021 a été dévoilé, il s'agit de « Femmes et patrimoine ». Ces journées se dérouleront les 11 et 12 septembre prochains.
- Avant de conclure la réunion, Fanny Castelain rappelle que l'opération « Arbrenkit » d' « Un arbre pour la Wapi », offrant la possibilité de planter des arbres sur le territoire, est toujours en cours à l'échelle de la Wallonie picarde. Plus d'infos : <https://unarbrepourlawapi.be/?PagePrincipale>.
- De plus, elle signale que le budget participatif de Brunehaut a fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'un webinaire organisé par l'Union des villes et communes wallonnes (UVCW) sur le sujet. Celui-ci est à retrouver via ce lien : <https://vimeo.com/483837786/cb9c7ee2f6> (La présentation concernant Brunehaut débute à 1h05).

La FRW remercie les membres pour leur participation.

La présidente de la CLDR,
Nadya Hilali,

Le secrétariat,
Fondation Rurale de Wallonie,
Régine Dubrulle et Florentin Vincke.